

Bulletin Municipal



numéro 53

décembre 2020

Mairie de Schirrhoffen : Tél : 03 88 63 20 61
2, rue du Château Fax : 03 88 06 20 32
67240 Schirrhoffen @ : www.schirrhoffen.fr
mairie-de-schirrhoffen@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 10h à 12h30-14h à 17h
jeudi : accueil téléphonique uniquement
Mairie fermée les vendredis semaines impaires

Permanence des élus

Mme Christine HEITZ : samedi de 9h à 11h et
sur rendez-vous
Mme Gaby ZILLIOX : jeudi de 18h à 19h
M. Lionel DOLT : mardi de 18h à 19h

Fermeture de la mairie

Votre mairie sera fermée pendant les fêtes du 24 décembre au 3 janvier inclus.

A ne pas manquer

30/12/2020 : Don du sang à l'espace socioculturel de Schirrhein à partir de 17h00.



Directrice de publication :

Christine HEITZ

Comité de rédaction :

Daniel GENTNER, Gaby ZILLIOX, Huguette HAASSER, Perrine DELVART, Florentine SCHNEIDER, Jacky HEINTZ

SCHIRRHOFFEN infos



Le mot de Madame la Maire

L'année 2020 va se terminer progressivement pour laisser la place aux traditionnelles fêtes de fin d'année.

Cette période festive va nous permettre d'apporter un peu de gaieté dans ce contexte de crise marqué par la pandémie de la Covid 19 et par des actes terroristes qui ont endeuillé notre pays.

Je félicite tous les citoyens pour leur courage et pour le respect de mesures difficiles, mais nécessaires pendant les confinements.

Cette crise sanitaire nous oblige à analyser quotidiennement le risque et à adapter nos stratégies. Nous avons ainsi été dans l'obligation de reporter de nombreuses manifestations. Le marché de Noël n'a pas eu lieu cette année et nous devons encore repousser la fête des aînés que nous espérions organiser en janvier.

Je souhaite retenir de cette année 2020 la valeur de solidarité. Elle nous a permis de traverser les moments les plus difficiles. Nous avons pu compter sur l'engagement des citoyens, bénévoles, élus, professionnels, commerçants...

Abordons la nouvelle année avec confiance. Nous espérons tous retrouver une vie normale. Nous rêvons d'applaudir un concert de la musique harmonie, de danser à une fête de village, de se serrer la main tout simplement.

Dès le mois de janvier une campagne vaccinale anti-covid va démarrer. La première phase sera destinée



prioritairement aux personnes les plus âgées.

Le 1er janvier verra également la naissance de la Communauté Européenne d'Alsace. Cette nouvelle collectivité résulte de la fusion des départements du Bas Rhin et du Haut Rhin.

Elle nous permettra de retrouver notre identité alsacienne. L'Alsace en tant que Région avait disparu de la carte de France en 2015 lors de la création de la région Grand Est.

Je vous souhaite à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Nous allons devoir rester prudent. Profitons de cette trêve placée sous le signe de l'espoir pour recharger nos batteries et envisager l'avenir avec un regard positif.

Christine HEITZ

➔ www.schirrhoffen.fr

Une cérémonie du 11 novembre à huis clos

Compte tenu de la situation sanitaire la cérémonie du 11 novembre a été organisée sans présence du public et avec un nombre de participants restreint. Les maires de Schirrhein et Schirrhoffen ont déposé une gerbe au monument aux morts alors que retentissait "La sonnerie aux morts". Ils ont lu le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées ainsi que l'hommage à tous les "Morts pour la France"

Ce protocole a été fixé par la préfecture ; la cérémonie religieuse et le vin d'honneur offert à la population ont dû être annulés.

Ce 11 novembre 2020 Maurice Genevoix est entré au Panthéon en tant que soldat et écrivain. Il a immortalisé la mémoire des Poilus dans son récit "Ceux de 14".



Madame Christine HEITZ et Monsieur Patrick SCHOTT devant le monument aux morts.

Communauté d'agglomération de Haguenau : l'année 2020 en quelques mots et chiffres

A la suite des élections de juillet, 75 conseillers communautaires dont le Président M. Claude Sturni, 15 vice-présidents et 3 conseillers délégués ont été installés.

- pour surmonter la crise économique, la CAH propose des aides aux entreprises, notamment le fonds de résistance
- le déploiement de la fibre optique se poursuit. Les habitants de Schirrhoffen pourront profiter d'une connexion numérique d'ici fin 2021

- tous les habitants de la CAH ont accès avec le badge aux 7 déchèteries du territoire
- 114 nouvelles places de périscolaire ont été créées pour la rentrée de septembre 2020. L'offre d'accueil a augmenté de 36% depuis 2017. Les travaux du périscolaire de Schirrhein-Schirrhoffen vont démarrer avant l'été 2021. 70 places seront disponibles à l'école élémentaire d'ici la rentrée 2022. Un projet de périscolaire à l'école

maternelle est en cours.

- passeport lecture: avec un seul abonnement il est possible d'emprunter des ouvrages auprès des 10 bibliothèques et médiathèques de la CAH.



➔ <https://www.agglo-haguenau.fr>

Collectivité européenne d'Alsace

La nouvelle Collectivité européenne d'Alsace verra le jour le 1er janvier 2021. Elle unit les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin dans une même collectivité. Ce n'est ni une région au sens administratif du terme, ni l'assemblage des deux anciens départements. C'est une toute nouvelle collectivité, aux compétences élargies. Elle conserve les compétences des anciens conseils départementaux, mais

elle a surtout de nouvelles compétences : Le bilinguisme, la coopération transfrontalière, les routes, le tourisme.



C'est la LOI n° 2019-816 du 2 août 2019 qui encadre son existence.

Le siège de la collectivité n'est pas connu à ce jour. On sait que la première réunion se tiendra le 2 janvier 2021 à Colmar.

L'assemblée est composée de conseillers d'Alsace. Il y aura ainsi 80 conseillers d'Alsace au total. (46 pour le Bas-Rhin et 34 pour le Haut-Rhin). Les élections de ces conseillers auront lieu en 2021.

Soutien aux entreprises—Mémento des aides aux commerçants

Le gouvernement a mis en place un certain nombre de mesures visant à aider les entreprises impactées par les conséquences économiques de l'épidémie du « Coronavirus COVID-19 ». Ci-dessous une liste de solutions pouvant aider à accompagner les entreprises en difficultés :

⇒ **Le fond de solidarité**

c'est une aide pouvant aller jusqu'à 10 000€

Site Internet : <https://impots.gouv.fr> via votre espace particulier

Téléphone : 0 806 000 245

⇒ **La remise des impôts directs**

Si votre entreprise est confrontée à des difficultés de paiement liées à la crise sanitaire de la COVID-19, vous pouvez solliciter un plan de règlement afin d'étaler ou reporter le paiement de votre dette fiscale.

Site Internet : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/remise-dimpots-directs>

⇒ **La réduction ou remise des loyers**

Vous pouvez solliciter votre bailleur pour qu'il réduise ou abandonne le recouvrement des loyers de votre bail commercial. Ce dernier pourra bénéficier d'un crédit d'impôt.

⇒ **Mise en place du chômage partiel**

Vous pouvez bénéficier du dispositif de chômage partiel pour un ou plusieurs employés dans l'impossibilité de travailler si votre commerce est concerné par les arrêtés prévoyant une fermeture de votre entreprise ou la réduction d'activité.

Site Internet : <https://activitepartielle.emploi.gouv.fr/aparts/>

⇒ **L'Aide au développement de l'e-commerce**

Afin de répondre à la restriction du commerce physique, vous pouvez bénéficier d'offres préférentielles vous aidant à poursuivre votre activité via la vente en ligne. Ces offres sont référencées sur la plateforme Clique Mon Commerce.

⇒ **Le report des charges sociales**

En tant que commerçant, vous pouvez reporter tout ou une partie du paiement de vos cotisations salariales et patronales.

Site Internet : www.mesures-covid19.urssaf.fr

Téléphone : 3957

⇒ **Le Prêt Garanti par l'Etat (PGE)**

Jusqu'au 30 juin 2021, vous pouvez souscrire un prêt garanti par l'État auprès de votre établissement bancaire habituel. Contactez les !

Site Internet : <https://attestation-pge.bpifrance.fr/description>

⇒ **Les aides de la Région (Conseil Régional)**

- https://www.grandest.fr/mesures_economie/mesures-petits-commerçants/
- Artisanat de demain : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/ami-artisanat-de-demain/>
- Plan d'urgence commerces connectés – Soutien aux plateformes d'achat local
<https://www.grandest.fr/appel-a-projet/plan-urgence-commerces-connectes-marketplace/>
- Prêt Rebond : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/pret-rebond-grand-est/>
- Fonds résistance : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/fonds-resistance/>



Le mot du député

M. Vincent THIEBAUT a adressé un message de soutien à toutes les communes de sa circonscription. Il remercie les citoyens, les élus et les représentants associatifs pour leurs actions de solidarité, leur patience et leur courage pendant les confinements.

Il félicite les entreprises pour leur implication dans la vie économique très perturbée par la crise sanitaire et les assure de rester à leurs côtés pour accompagner les solutions de soutien.

Il se propose d'être les relais des acteurs économiques et reste disponible pour la mise en place de mesures de soutien et d'accompagnement.

Face à des situations sociales et économiques difficiles, un plan de relance conséquent sera mis en œuvre en 2021.

M. le Député et son équipe s'engagent à rester à nos côtés.





Sapins en libre décoration

Madame la Maire et le Conseil Municipal sont heureux d'inviter les enfants de SCHIRRHOFFEN à la décoration des arbres de Noël installés aux quatre coins de la commune :

- Croisement rue des Juifs/rue Principale
- Placette rue du château
- Lotissement des crécerelles 1 (devant la micro crèche)
- Lotissement des crécerelles 2 (rue du Balbuzard)

N'attendez plus, à vos guirlandes et boules décoratives.



Décorations et illuminations de Noël

La distanciation est le maître-mot de l'année 2020.

Cela n'a pas empêché la commission «Espaces verts – fleurissement», et Frédéric KLEIN, notre agent communal, expert dans le domaine, de réfléchir à l'embellissement de la commune.

Suite à ces réflexions, vous pourrez découvrir les nouveaux décors ainsi que les illuminations mises en place pour les festivités de Noël. Bravo à toutes les personnes qui contribuent à cette ambiance magique en parant leur maison de décors et de lumières.



Fête des Aînés – distribution de paniers garnis

La traditionnelle fête des Aînés n'a pas pu avoir lieu cette année au vu des circonstances que nous connaissons tous.

Pour apporter malgré tout, un peu de convivialité, les membres du centre communal d'action sociale ont confectionné et distribué aux personnes âgées de 80 ans et plus un panier garni.

La remise de ces douceurs de Noël s'est effectuée en contre-bas d'une fenêtre, sur un perron ou sur le pas d'une porte, sans entraver les échanges conviviaux avec nos Aînés. Des souhaits de bonne santé et de joyeuses fêtes et surtout d'optimisme pour les jours à venir...



État civil



Naissances :

19/10/2020 : **Axelle WACHTEL**, fille de Loïc WACHTEL et de Fiona SCHMITT, domiciliés 11, rue du Faucon

10/10/2020 : **Maël MORLEGHEM**, fille de Michaël MORLEGHEM et de Mélanie BASSET, domiciliés 16, rue du Château

Décès :

14/11/2020

Joséphine SCHANDEL épouse GASSER René domiciliée 3, rue des Juifs

Grands anniversaires

NOVEMBRE

87 ans	KOLMER Anny	née le 12/11/1933	9a, rue principale
84 ans	MARTIN Suzanne	née le 29/11/1936	6, rue de Sessenheim

